Aperçu du fonds Veritas Next Edge Premium Yield Fund

Catégorie A – 19 mai 2026

Le présent document renferme des renseignements essentiels sur le Veritas Next Edge Premium Yield Fund que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Next Edge Capital Corp. au 1-877-860-1080 ou à info@nextedgecapital.com, ou visitez le www.nextedgecapital.com.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu			
Code du fonds :	NEC 230	**Gestionnaire du fonds :**	Next Edge Capital Corp.
Date de la création de la catégorie :	28 juin 2022	**Gestionnaire de portefeuille :**	Next Edge Capital Corp.
Valeur totale du fonds au 31 mars 2026 :	12 810 000 $	**Distributions :**	Distributions en espèces mensuelles
Ratio des frais de gestion (RFG)	3,05 %	**Placement minimal :**	Placement initial de 100 $; placement additionnel de 100 $

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif de placement du Fonds est de générer une croissance du capital et des revenus à long terme en investissant principalement dans les titres de participation d'émetteurs canadiens et de verser des distributions en espèces mensuelles. Le Fonds utilisera des stratégies de vente d'options couvertes pour améliorer le rendement de son portefeuille de placements.

Le Fonds vise à atteindre son objectif de placement en investissant principalement dans un portefeuille de titres choisis par Veritas Asset Management Inc. à partir de résultats de recherches indépendantes sur le marché des titres qui sont fournis par un membre de son groupe, à savoir Veritas Investment Research Corp.

Les graphiques suivants donnent un aperçu des placements du Fonds au 31 mars 2026. Ces placements changeront au fil du temps.

10 principaux placements (au 31 mars 2026)

1.	Nutrien Ltd.	4,2 %
2.	Mines Agnico Eagle Limitée	3,9 %
3.	Franco-Nevada Corp.	3,9 %
4.	Bombardier Inc.	3,7 %
5.	Constellation Software Inc.	3,7 %
6.	TFI International Inc.	3,7 %
7.	Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,7 %
8.	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,7 %
9.	Les Compagnies Loblaw limitée	3,7 %
10.	La Banque Toronto-Dominion	3,7 %
Pourcentage total des 10 principaux placements		**38,0 %**
Nombre total de placements		**35**

Répartition des placements (au 31 mars 2026)

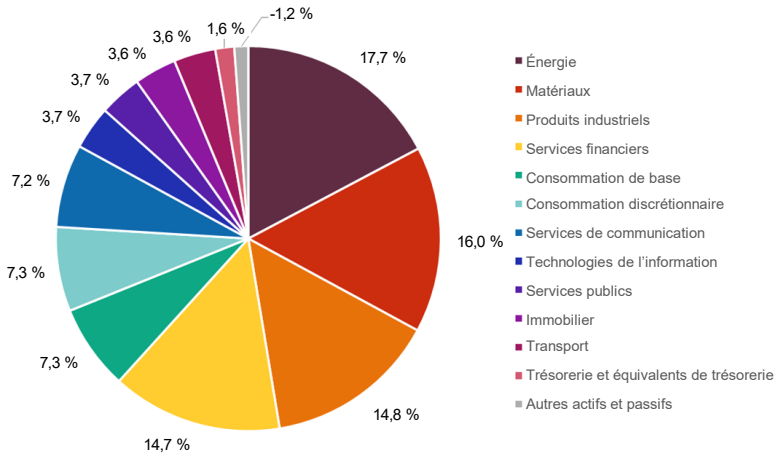

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Next Edge Capital Corp. estime que la volatilité du Fonds est **moyenne**. Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de catégorie A du Fonds au cours des trois dernières années civiles. Les frais du Fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de catégorie A du Fonds au cours des trois dernières années civiles. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés au Fonds dans le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

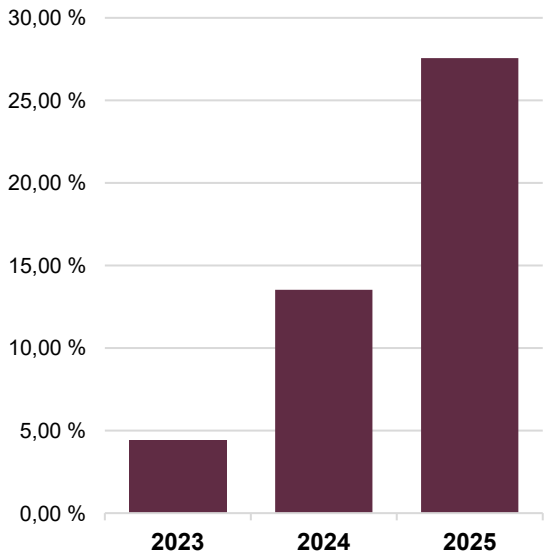

Meilleur et pire rendements sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie A du Fonds sur trois mois au cours des trois dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 $ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	11,30 %	30 septembre 2025	Votre placement augmenterait à 1 113 $.
Pire rendement	-5,59 %	31 octobre 2023	Votre placement chuterait à 944 $.

Rendement moyen

Le rendement annuel composé des parts de catégorie A du Fonds s'établit à 14,97 % depuis sa création. Si vous aviez investi 1 000 $ dans cette catégorie du Fonds à sa création, la valeur de votre placement s'établirait aujourd'hui à 1 690 $.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- investissent à moyen ou à long terme;
- peuvent tolérer un niveau de risque moyen;
- veulent faire des placements appuyés sur des recherches.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un placement dans le Fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de catégorie A du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Les parts de catégorie A sont disponibles selon l'option de frais d'acquisition initiaux.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars ($)	
Frais d'acquisition initiaux	De 0 % à 3,00 % du montant investi	De 0 $ à 30,00 $ sur chaque tranche de 1 000 $ investie	• Vous convenez du taux avec votre représentant. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant que vous investissez et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous car ils réduisent le rendement du Fonds.

Les frais du Fonds se composent des frais de gestion, des frais d'exploitation et des frais d'opérations. Les frais de gestion annuels pour les parts de catégorie A du Fonds correspondent à 1,80 % de la valeur du Fonds. Au 31 décembre 2025, les frais du Fonds s'élevaient à 3,22 % de sa valeur, ce qui correspond à 32 $ sur chaque tranche de 1 000 $ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du Fonds.	3,05 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du Fonds.	0,17 %
Frais du fonds	3,22 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du Fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Next Edge Capital Corp. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Plus précisément, la commission de suivi correspond à 1,00 % de la valeur (ou 10,00 $ pour chaque tranche de 1 000 $ investie) de toutes les parts de catégorie A détenues par les clients de ces représentants qui n'ont pas été rachetées à la date de paiement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	À l'appréciation de Next Edge Capital Corp., jusqu'à 2,00 % de la valeur des parts que vous vendez ou échangez dans les 90 jours suivant leur acquisition. Ces frais sont versés au Fonds.
Frais d'échange ou de substitution	Jusqu'à 3,00 % de la valeur des parts que vous échangez ou que vous substituez.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou de votre territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Next Edge Capital Corp. ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Next Edge Capital Corp.
18 King Street E., bureau 902
Toronto (Ontario) M5C 1C4
www.nextedgecapital.com

Téléphone : 416-775-3600
Numéro sans frais : 1-877-860-1080
Courriel : info@nextedgecapital.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée *Comprendre les organismes de placement collectif*, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.